

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration *
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUJSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

La Défense des Instituteurs

La discussion du budget de l'Instruction publique a été l'occasion d'une remarquable défense de l'enseignement laïque et universitaire.

M. Denys Cochin, député de la droite, « frappait comme un sourd » sur nos dévoués instituteurs; il essayait, au moyen d'une statistique un peu fantaisiste, d'établir une corrélation entre le développement de la criminalité et le développement de l'enseignement laïque.

C'est M. Léon Bourgeois qui a eu l'honneur de défendre, devant les représentants du pays, l'œuvre la plus essentielle et la plus honorable de notre 3^e République.

M. Bourgeois a établi nettement que le développement de la criminalité ne saurait en rien résulter de l'enseignement laïque. Il a félicité néanmoins M. Denys Cochin de réclamer la tolérance, cette vertu essentiellement républicaine.

M. Léon Bourgeois a rendu ensuite un juste hommage au dévouement de nos instituteurs : « Allez dans nos écoles, dit-il, et vous admirerez nécessairement cet instituteur qui, agissant en vertu de sa seule raison humaine, pénétré des sentiments généreux que lui ont inspiré ses chefs, cherche à faire des enfants qu'on lui confie, de bons citoyens et à créer l'unité de conscience nationale sur la seule base de la raison.

« Nos instituteurs ne s'enferment pas dans leur tâche officielle, et c'est en grande partie à eux qu'on doit cet admirable mouvement des cours d'adultes, car dans chaque commune, vous voyez l'instituteur, après sa classe faite, rallumer le soir la lampe de l'école pour instruire les adultes et les guider par ses sages conseils. »

Les instituteurs sont, eux aussi, des apôtres et des missionnaires; mais ils ne sont pas apôtres du fanatisme. Ils affinent l'intelligence, affermissent la volonté des enfants; ils élèvent le cœur de leurs élèves en développant en eux l'esprit de tolérance et de conciliation.

Réjoignons-nous de leur œuvre essentiellement morale. Et comme M. Bourgeois, rendons hommage à leur dévouement désintéressé.

C. R.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 18 novembre

M. Brissou président, fait l'éloge funèbre de M. du Bodan, député du Morbihan.

On reprend ensuite la discussion du budget de l'Instruction publique.

M. Modeste Leroy, demande une meilleure répartition des bourses de l'enseignement primaire.

M. Leveillé voudrait un doctorat des sciences économiques.

Après l'intervention de M. Rambaud, la discussion générale sur ce sujet est close.

Les chapitres 1 et 2 (traitement du personnel et matériel de l'administration centrale), le chapitre 3 (conseil supérieur de l'Instruction publique) sont adoptés.

M. Modeste Leroy demande un supplément de crédit de 24.400 francs, pour permettre d'accorder à tous les commis d'inspection académique une augmentation de traitement de 200 francs. Repoussé par 268 voix contre 252.

M. Chauvière et le comte d'Hugues, réclament la suppression des crédits affectés à la

faculté de théologie protestante de Montauban. Cet amendement est repoussé par 345 voix contre 146.

Séance du 19 novembre

La Chambre discute la proposition de loi votée par elle et adoptée, avec modification, par le Sénat, relative à la suppression des taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques.

M. Fleury-Ravarin propose de rendre facultative l'adoption de la mesure, de permettre aux communes de récupérer, sous la forme d'une licence plus élastique, une partie de la somme perdue par le dégrèvement, enfin, d'établir entre les taxes de dégrèvement une sorte de hiérarchie permettant aux communes de choisir celle qui leur convient le mieux.

Après l'intervention de quelques autres députés la clôture est prononcée.

On devait discuter aujourd'hui, samedi, le projet sur la vente des pores. — Sur la demande de M. Méline, par 306 voix contre 187, la Chambre a décidé qu'elle continuerait l'interpellation sur la crise agricole.

Sénat

Séance du 18 novembre

M. Le Provost de Launay demande que son interpellation à propos de l'affaire Dreyfus soit discutée immédiatement après la clôture de l'enquête qui vient d'être ouverte.

Il est, dit-il, suffisamment renseigné; il ne demandera donc pas de nouveaux renseignements, mais il demandera au Gouvernement, quelles mesures il compte prendre pour empêcher le retour de pareilles agitations.

La date de l'interpellation est fixée après la clôture de l'enquête.

L'AFFAIRE DREYFUS

C'est le général de Pellieux qui est chargé de l'enquête sur le commandant Walsin Esterhazy.

Il paraîtrait que M. Esterhazy aurait dit qu'il s'appliquerait tout d'abord à démontrer la fausseté des accusations portées contre lui et qu'ensuite il tuerait ou Scheurer, ou Mathieu Dreyfus.

Si aucun document n'est fourni contre le commandant Esterhazy, le général de Pellieux se bornera à déclarer qu'il n'y a pas lieu à instruire. Le commandant ainsi innocenté, poursuivra alors son calomnieux, Mathieu Dreyfus devant la cour d'assises.

Lettres à M. Scheurer-Kestner

M. Scheurer-Kestner a reçu environ une dizaine de lettres signées : un Alsacien, un Français, un Artilleur, ou bien un Soldat, un Patriote. Dans ces missives, les plus violentes injures et même des menaces lui sont prodiguées.

M. Scheurer-Kestner les a fait remettre à la préfecture de police pour que les auteurs en fussent recherchés.

INFORMATIONS

Candidature législative

On annonce que sur l'insistance de ses amis politiques, M. Fernand Laborie, avocat à la cour de Paris, aurait accepté d'être le candidat du parti républicain modéré, contre M. Léon Bourgeois à Châlons-sur-Marne.

L'avancement des magistrats

La commission chargée d'examiner la proposition Trarieux sur les conditions d'avancement dans la magistrature, a entendu M. Flandin, auteur et rapporteur d'une proposition analogue à la Chambre.

Négociations entre la France et l'Allemagne

Le correspondant berlinois du *Standard* confirme que des négociations ont lieu en ce moment entre la France et l'Allemagne, en vue d'une protection effective des chrétiens européens résidant en Chine. Il ajoute que les négociations sont en bonne voie et qu'il est possible qu'on demande à d'autres puissances intéressées dans la question de joindre leur action à celle que vont tenter l'Allemagne et la France.

A propos de l'affaire Dreyfus. — Un duel au sabre

Le *Journal* rapporte qu'un duel au sabre motivé par l'affaire Dreyfus, a eu lieu dans les environs de Paris entre deux officiers de cavalerie; un a été grièvement blessé à l'épaule.

Le Code militaire

La commission d'initiative chargée d'examiner la proposition de M. Pierre Richard vient de conclure à la prise en considération. Cette proposition tend à modifier le code de justice militaire en supprimant la peine de mort en temps de paix, pour voie de fait.

Les Dames de la Croix-Rouge

L'assemblée générale de l'Association des Dames françaises de la Croix-Rouge, a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Croix-Rouge, sous la présidence de M. Poincaré, qui a prononcé un discours très applaudi.

Mme et Mlle Faure assistaient à la séance.

La musique Proobrajenski s'est fait entendre à diverses reprises.

Bonne capture

On écrit de Marseille : On annonce l'arrestation du trésorier de la Bourse du travail, qui avait pris la fuite en emportant 10.000 fr. représentant l'encaisse de l'établissement, c'est-à-dire le montant des subventions et des cotisations. Il a été arrêté à Figueras (Espagne), sur les réquisitions du consul de France.

L'évadé du Fort Saint-Jean

On a maintenant le dossier complet du capitaine Baures, qui s'est évadé la semaine dernière de la prison du Fort Saint-Jean.

Cet officier, qui était en non activité, a subi en janvier dernier, une condamnation par défaut à treize mois de prison et 25 fr. d'amende, prononcée par le tribunal correctionnel de Paris, pour abus de confiance.

Il était aussi sous le coup d'un mandat d'arrêt du parquet de Marseille pour d'autres abus de confiance.

On assure, en outre, que l'autorité administrative lui demande des comptes au sujet de ses relations avec l'ex-roi nègre Dinah-Salifou, mort ces jours-ci, auquel il retenait une partie de la pension servie par le gouvernement français à Saint-Louis (Sénégal), où Baures a exercé des fonctions avant son retour en France.

Le tueur de bergers

Le docteur Ravel a confirmé les conclusions du rapport qu'il fit après l'assassinat du berger Portalier à Renonnes. On sait que Vacher, après avoir avoué ce crime, prétendait, pour faire croire à sa folie, qu'il avait mordu et déchiré avec ses dents les parties sexuelles de sa victime. Le docteur affirme que les blessures et la mutilation proviennent de coups de couteau.

La tentative contre nature commise par Vacher à Beaufort, dans l'été de 1888, sur

un compagnon de travail, a été confirmée par la victime de cette tentative, un jeune homme de Beaufort, soldat en ce moment à Lyon.

Conflit gréco-turc En Crète

On mande d'Athènes au *Daily Mail* que l'Assemblée nationale crétoise a adopté un nouveau drapeau pour l'île. Ce drapeau sera blanc avec une croix noire au centre, signe de douleur des Crétois dont les puissances ont empêché la réunion à la Grèce. Le drapeau portera dans le coin droit, auprès de la hampe, une miniature du drapeau hellénique.

Le Marcheur Grandin

Le marcheur Grandin, poursuit son voyage pedestre en Abyssinie.

Notre vaillant compatriote a reçu à Makallé le meilleur accueil du ras Mangascha et a pu assister aux fêtes des Pâques Abyssines. Grandin, a dû continuer sa course, sac au dos, rendre visite aux ras Hollie et Mikel et arriver à Addis-Abara à la fin du mois dernier, pour se présenter à Ménélick.

Il est parfaitement reçu partout, grâce à sa qualité de Français et l'on met à sa disposition, pour assurer sa sécurité des escortes de soldats.

Catastrophe dans une Ménagerie

On mande de Kovno (Russie) que le dompteur Kolbert, âgé de 29 ans, a été dévoré, à la fin de la représentation, par des tigres et des lions. Une grande panique s'est produite dans le public. Huit personnes ont été étouffées dans la foule et plusieurs ont été blessées.

L'eau philosophale

On mande de New-York : Les journaux parlent très sérieusement d'une Compagnie récemment formée pour l'exploitation d'un système inventé par le ministre Baptiste, révérend Jernegan, de Middleton (Connecticut), et à l'aide duquel on extrairait l'or et l'argent de l'eau de mer.

L'inventeur, partant du principe que l'eau de mer contient un demi-grain à un grain d'or par tonne et deux grains d'argent, a imaginé un vaste caisson, muni à l'intérieur d'une vingtaine d'appareils, qui recevra l'eau de mer. L'or et l'argent qu'elle contient formeront un précipité au fond du caisson.

Cent cinquante de ces caissons seront installés, au printemps prochain, sur un port de la côte du Pacifique où les travaux se poursuivent secrètement. L'entreprise espère tirer 5,000 fr. par jour de l'exploitation du procédé du révérend Jernegan, lequel prétend avoir refusé cinq millions pour la cession de sa découverte de l'« eau philosophale ».

Les délits de presse

M. Odilon-Barrot a déposé son rapport sur diverses propositions relatives aux délits de presse.

Une seule action pourra être exercée à raison du même fait et dans tout tribunal dans le ressort duquel le délit aura été commis; le prévenu pourra se faire représenter par un avoué, à moins d'ordre contraire du tribunal ou de la cour.

Les dommages aux champs

MM. Deschanel et Jullien ont déposé une proposition de loi ayant pour objet de régler la procédure en matière de dommages aux champs occasionnés par le gibier. Aux termes de cette proposition, les propriétaires et locataires de chasses réservées sont solidairement responsables vis-à-vis des

voisins du dégat causé par le gibier. Le juge de paix est compétent en dernier ressort ; s'il y a lieu à expertise, le juge choisira les experts dans une liste cantonale composée par la réunion des listes communales arrêtées par les conseillers municipaux de chaque commune à raison d'un expert par cent électeurs.

Petites Nouvelles

Les obsèques de Paul Peinen, mort captif chez les Riffains, ont eu lieu avant-hier à Paris, à l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Un conseiller municipal a fait l'éloge du jeune matelot.

— Sur la proposition de M Delpuech sous-secrétaire d'Etat, le ministre du commerce vient de décider une importante réforme concernant le régime téléphonique

— Le torpilleur 133 a été heurté dans le golfe d'Alger par le *Doudouart-de-Lagrée*, le choc lui a causé de graves avaries.

Un matelot du torpilleur, le commandant de Minieu et le commandant Badin ont été blessés.

— On annonce la mort de M. Louis Carreau, conseiller à la cour de Tananarive, qui vient de succomber au moment où il effectuait son retour en France.

— M. Rebus, gérant du *Libertaire*, a été mis en arrestation. Le compagnon Ethievent, que les agents de la brigade de recherches devaient également arrêter sur mandat du juge Berthulus, s'était prudemment réfugié à Londres.

CHRONIQUE LOCALE

Avis à nos Abonnés

Prochainement, nous ferons présenter par la poste à ceux de nos abonnés qui n'ont pas soldé l'abonnement en cours, une traite du montant de leur souscription.

Les abonnements sont payables d'avance.

On peut s'abonner, sans frais, dans tous les bureaux de poste.

Séance publique annuelle de l'Académie française

L'Académie vient de décerner un prix de 500 fr. à M. Jules Neyrinac, à Rocamadour.

Un prix de 1,500 fr. à Mme Antoinette Bas, à Labastide-du-Vert.

Recherche dans l'intérêt des familles

M. le Préfet du Lot vient d'adresser aux maires du département la circulaire suivante :

• Monsieur,

L'intervention administrative est réclamée en vue de rechercher la trace de la nommée Marie Longuesserre, veuve Albenque, disparue de la commune de Montjoy (Tarn-et-Garonne), lieu de son domicile, depuis le 5 octobre dernier.

Signalement : Agée de 64 ans, taille au-dessus de la moyenne, forte corpulence, coiffée d'un mouchoir usé et foncé, vêtue d'un jupon noir à petits points blancs, chaussée de vieilles galoches ; elle avait les jambes nues.

• Dans le cas où cette personne se trouverait dans votre commune, vous voudriez bien m'en informer immédiatement.

• Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le Préfet du Lot,
» J. ROUSSET. »

CAHORS

M. le Préfet à la gare

M. le Préfet du Lot accompagné de son sous-chef de Cabinet, M. Brachet, s'est rendu hier à 2 heures, à la gare de Cahors, pour remettre au sympathique M. Bor, mécanicien, la médaille qui lui a été décernée par le Gouvernement de la République, pour ses bons et loyaux services à la C^{ie} d'Orléans.

UNE AUTRE INJURE

Nous pensions qu'à l'*Alliance* seulement on pouvait trouver un rédacteur assez maladroit pour injurier à la fois un brave, le ministre de la guerre et M. Delpon, tout en voulant faire une réclame en faveur de ce dernier : « futur candidat !... »

Nous nous trompions. Le correspondant cadurcien de la *Petite Gironde* revendique aussi l'honneur d'une attitude... que nous avons qualifiée dans notre dernier numéro.

Il résulte, en effet, comme nous l'avons dit, des articles de ces deux journaux, que le citoyen figeacois n'a pas été médaillé grâce à son mérite, mais grâce à l'intervention du conseiller général de Livernon, candidat aux prochaines élections législatives.

De l'*Alliance* rien ne saurait surprendre ! il n'en est pas de même de la *Petite Gironde*. Nous ne partageons certes pas toutes les idées exprimées dans ce journal régional, mais nous ne faisons aucune difficulté pour reconnaître qu'il est ordinairement rédigé par des hommes sérieux et d'une réelle valeur.

Voilà pourquoi la reproduction par la *Petite Gironde* de l'article de l'*Alliance* a surpris tout le monde !

Il faut croire que la note du correspondant cadurcien n'a pas été soumise au rédacteur de la *Petite Gironde* spécialement chargé du service des informations C'est regrettable !

Une bonne action

Ces jours derniers, une pauvre femme, se rendait à la gare pour retirer un paquet qui lui était adressé.

Malheureusement il fallait verser la somme de 1 fr. 40 pour obtenir la remise de l'envoi et elle n'avait pas un sou vaillant !

Trois employés de la gare, émus par la triste situation de cette femme, se cotisèrent et versant la petite somme dans la caisse, délivrèrent le paquet.

Une personne présente à cette petite scène, nous ayant narré le fait, nous avons cru bon de le raconter.

Il est toujours intéressant de signaler les bonnes actions.

Inspection primaire

Nous apprenons avec plaisir que M. Marlas, le distingué directeur de l'école de la rue du Lycée, vient d'être appelé aux fonctions d'inspecteur primaire à Ussel (Corrèze).

Nous lui adressons nos vives et sincères félicitations.

Examens

M. Malbec, élève au lycée Gambetta, vient d'être définitivement admis au grade de bachelier ès-lettres philosophie, avec la mention *assez-bien*.

Nos félicitations.

Contributions indirectes

Par décision ministérielle en date du 18 novembre courant : M. Baudan, commis à Villefranche, est nommé à Cahors, en remplacement de M. Tourret, nommé commis principal à Montlouis (Pyrénées-Orientales.)

Tribunal correctionnel

Audience du 18 novembre 1897

Délits de chasse. — Les nommés J. J..., cultivateur à Parnac et B. B..., pris en flagrant délit de chasse, sont condamnés chacun à 25 francs d'amende avec remise du fusil ; F... et C..., deux jeunes gens qui se sont livrés à la chasse au trébuchet, se voient infliger 8 fr. d'amende chacun ; pour le même fait, le nommé J. F... est condamné à 25 francs d'amende.

Escroquerie et exercice illégal de la médecine. — Le sieur Paul Plat, âgé de 38 ans, cultivateur à Agen, faubourg du Passage, qui traite les maladies par des massages magnétiques, comparait devant le tribunal sous l'inculpation d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine.

Après l'audition de cinq témoins et le réquisitoire de M. Dufrière, substitut, M^e Grimal présente la défense de son client. Dans une plaidoirie éloquente et documentée, l'éminent avocat montre avec une réelle compétence juridique, avec une logique rigoureuse et une surprenante finesse de pensée et d'expression, que le sieur Plat, son client, ne s'est pas rendu coupable des faits délictueux qui lui sont imputés.

Le tribunal renvoie son jugement à huitaine.

Vol de récolte. — Le sieur Joseph Fargues, âgé de 25 ans, de Saint-Martin-de-Vers, est inculpé d'un vol d'une certaine quantité de maïs au préjudice des nommés Delmouly et Faurie, du même lieu. A l'audience de ce jour, Fargues qui est sujet à caution et qui a déjà été condamné deux

fois pour le même motif, revient sur sa déclaration faite devant le juge d'instruction et prétend qu'il n'a pris du maïs qu'à Faurie ce que voyant, le tribunal renvoie cette affaire à huitaine pour entendre les témoins.

Coups et blessures réciproques. — Le nommé S..., cultivateur à Cournou, et la femme C..., ménagère au même lieu, se sont livrés, le 26 octobre dernier, à une scène de pugilat dans un champ voisin de cette commune.

Le tribunal condamne S... à 30 francs d'amende et la femme C... à 16 francs de la même peine.

Menaces sous condition. — Le nommé C. B... comparait sous l'inculpation de menaces sous condition.

B... s'est présenté chez l'honorable docteur Cassaigne, et pour un motif futile, l'a menacé de mort s'il ne lui donnait pas une somme de 1,000 francs.

M. le docteur Cassaigne, qui est appelé comme témoin, demande l'indulgence du tribunal pour B..., attendu qu'il n'est pas le coupable et qu'il n'a agi que poussé par des personnes qui devrait être seules condamnées.

Le tribunal ne condamne B... qu'à trois mois de prison et le fait, en outre, bénéficier de la loi sur le sursis des peines.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 18 ET 21 NOVEMBRE 1897

L'attaque (Allegro)	Josneau.
Le roi de Lahore (Ouv.)	Massenet.
Bénédictine (Valse)	A. Petit.
Le Pré aux Clercs (Fant.)	Herold.
A. Rêverie du Soir	St-Saëns.
B. Marche Française	St-Saëns.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (*Allées Fénélon*).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 20 novembre 1897

Décès

Sol, Yvonne-Marcelle-Henriette, 4 mois, rue du Lycée.

Brugalière, Louis, boursier, 71 ans, à l'hospice.

Arrondissement de Cahors

LUZÉCH. — *Accident mortel.* — Ce matin à 9 heures 1/2, un train de marchandises a tamponné la femme Geneviève Perboire, âgée de 84 ans, près de Luzéch. La malheureuse est morte sur le coup.

MOULINBESSOU. — La pluie est enfin arrivée, mais néanmoins les blés lèvent très mal ; il est fort à craindre que la récolte soit très mauvaise.

— M. Rouzières, notaire à Valprionde, a perdu son portefeuille en partant de la foire de Montcuq, lundi soir ; il fut trouvé par M. D..., de St-Daunès, qui le soulevait comme un paquet de chiffons, mais le maire de Valprionde, arrivant sur ces entrefaites, vit le papier timbré et des papiers très importants prêts à s'égarer et pria M. D... de

BEN BACHIR

AU MAROC⁽¹⁾

SCÈNES DE LA FRONTIÈRE

PAR ACHILLE LÉGER

Mektob !
C'était écrit !

XII

UN BLESSÉ

Elle raconta en deux minutes à l'inconnu ce qui s'était passé la veille, l'assassinat de Ben Bachir et l'enlèvement de Zohra.

— « Je te suis, répondit l'inconnu, dépêchons-nous, peut-être arriverons-nous à temps pour lui sauver la vie. »

Arrivé près du malheureux, le docteur, car c'était par un heureux hasard un médecin qu'elle avait eu la bonne fortune de rencontrer, visita le malade et put constater une blessure très grave à la tête et une autre à la jambe droite, cette dernière moins dangereuse, mais suffisante cependant pour l'empêcher de se tenir debout et de marcher, l'infortuné, très affaibli par une abondante perte de sang, en eût été d'ailleurs incapable.

Le docteur lui fit avaler quelques gorgées

(1) Traduction et reproduction réservées.

de café mélangé avec du rhum qu'il portait dans sa gourde de chasseur, pansa ses plaies et lui dit :

— « Je te laisse à la garde d'Allah et de cette jeune fille et je vais à ma demeure chercher une mule pour te transporter chez moi. Garde le repos le plus absolu, ne parle même pas pendant mon absence qui sera aussi courte que je le pourrai. »

— « Ou Allah ! balbutia le blessé d'une voix très affaiblie. »

Le docteur était de retour environ deux heures après avec une bonne mule chargée d'un matelas pour la circonstance. Il était accompagné d'un jeune et vigoureux domestique, français comme lui.

Ils placèrent l'infortuné sur le docile animal et prirent le chemin de la frontière algérienne.

Leur marche fut lente à cause du malade et ils n'arrivèrent à la maison du docteur que sur les trois heures de l'après-midi.

Ben Bachir fut aussitôt couché dans un excellent lit, avec Meriem pour garde-malade.

Le docteur Alexandre, c'était son nom, fit l'extraction de la première balle qui avait pénétré dans l'os frontal du côté gauche et banda la plaie qui devait laisser toujours une cicatrice très visible. Le second projectile avait traversé la cuisse du même côté en formant séton. Cette dernière blessure, tout en étant moins grave que la première, condamnait le blessé au repos le plus absolu.

Trois jours après ces premiers soins, une fièvre ardente se déclara et mit en danger les

jours du malade, mais le tempérament robuste de Ben Bachir triompha du mal, en même temps que l'assiduité de Meriem venait en aide à la nature, dans son œuvre réparatrice. Monsieur Alexandre était un excellent médecin doublé d'un très habile chirurgien.

Au bout de deux mois environ, Mohammed put se lever et commencer à marcher en s'appuyant sur un solide bâton d'olivier sauvage et en boitant.

Il ne faut pas s'étonner d'entendre ces trois personnes se comprendre et causer ensemble. Meriem parlait assez bien le français qu'elle avait appris lorsqu'elle était à Oran, en même temps que Zohra, au service de l'avocat défenseur, qui avait réussi à sauver la tête de Ben Bachir. Le docteur, de son côté, commençait à comprendre l'arabe ; la négresse lui servait d'interprète, le malade ne connaissant absolument que sa langue.

Monsieur Alexandre avait conservé chez lui le blessé parce qu'on n'aurait pu, sans exposer sa vie, le transporter à une ambulance fort éloignée et que d'ailleurs on aurait fini par reconnaître en lui l'évadé de la prison d'Oran. Ces trois personnes d'ailleurs l'intéressèrent vivement dès qu'il connut leur histoire et piquèrent sa curiosité bienveillante.

XIII

LE DOCTEUR ALEXANDRE

Le docteur Alexandre pouvait avoir la trentaine. C'était un homme de taille moyenne, nerveux et bien fait. D'abondants cheveux chatain-foncé encadraient son front large et

élevé ; ses yeux bleus pétillaient d'intelligence et d'esprit ; son sourire était plein de bienveillance et de bonhomie.

Très instruit, il avait fait de brillantes études de lycée et d'école et avait même été interne dans les hôpitaux de Paris.

Comment donc se trouvait-il installé dans la colonie algérienne, sur la terre d'Afrique, loin des villes, dans une propriété isolée, n'exerçant sa profession qu'à de rares intervalles et seulement quand l'occasion s'en présentait ?

Républicain sincère et convaincu, il avait trempé dans le mouvement révolutionnaire de 1848, avait mis ses actes en conformité avec ses principes, avait fait le coup de feu sur les barricades et s'était enfié prévoyant le sort qui l'attendait. Le coup d'état l'avait en effet condamné à mort par contumace.

Il avait changé de nom, s'était réfugié en Algérie, après avoir réalisé sa fortune, et avait acheté à assez bon compte, la propriété de deux cents hectares dans laquelle nous le trouvons installé.

La maison du docteur se composait uniquement d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage surmontés d'une terrasse. Il y avait dans le bas quatre pièces, la cuisine, la salle à manger, le cabinet et la chambre à coucher du médecin et dans le haut quatre chambres à coucher.

Une cuisinière d'un certain âge, un jardinier et trois domestiques, tous français, assuraient le service intérieur de l'habitation, des écuries et de la basse-cour. Le troupeau était gardé

lui remettre le tout pour le rendre à qui de droit. Ce qui fut fait.

PRAYSSAC. — La foire du 16 novembre, favorisée par un temps vraiment magnifique, avait attiré une foule considérable.

Le foirail aux bœufs était assez bien garni, mais les transactions ont été peu nombreuses.

De nombreux troupeaux de moutons avaient été conduits sur le marché, la plupart ont été vendus à de bons prix.

Les porcs gras, de 30 à 34 fr. les 50 kil.

Les jeunes porcs étaient assez bon marché.

Les oies pour engraisser, de 10 à 12 fr. la paire.

Les poules, de 3 à 4 fr. la paire.

Les poullets, 0.60 la livre.

Les lièvres, de 3 à 6 fr. l'un.

Les lapins domestiques, 0.25 la livre.

Les perdrix, de 1 fr. 50 à 2 fr.

Les œufs, 0.90 la douzaine.

Le blé, 20 fr. l'hectolitre.

Le maïs, 9 fr. id.

Les châtaignes, 5 fr. l'hectolitre.

Les noix, de 11 fr. à 11 fr. 50.

Les marchands étalagistes, en assez grand nombre, ont dû faire de bonnes recettes vu le grand nombre de personnes.

Pas de vols ni d'accidents.

SAINT-CIRQ-LAPOPIE. — Nouvelle passerelle.

— L'administration des ponts et chaussées a fait tout récemment procéder dans le Lot à des sondages en amont de notre écluse, et à proximité du moulin, à l'effet d'établir à cet endroit une passerelle en fer pour le halage et le service public.

L'actuelle passerelle en bois, reliant les deux rives du canal, est totalement vermoulue et par là, quasiment impropre à toute circulation. Aussi, nous ne pouvons que remercier l'administration de son projet et l'engager à hâter les travaux.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Vol. — Un vol assez audacieux a été commis ces jours derniers au préjudice de M. Henri Talmon, négociant en vins, rue Clermont. Un adroit filou lui a soustrait un fusil Lefauchaux et un pardessus en caoutchouc, placés sur le camion destiné au transport des fûts de vin.

SAINT-CÉRÉ. — Dissolution d'un Conseil municipal.

— Le Conseil municipal de Saint-Céré a été dissous par décret de M. le Président de la République.

Les motifs de cette décision, sont tirés de ce que le budget n'a pu être voté et qu'aucune question d'intérêt communal soumise à l'examen de l'assemblée municipale n'a pu aboutir.

St-Céré a fait jusqu'ici énormément de bruit. Comment cela finira-t-il ?

Les électeurs auront bientôt la parole.

La délégation spéciale est composée de MM. Lescure, receveur de l'enregistrement,

Bousquet, contrôleur des contributions directes, Blanc, percepteur.

M. Lescure remplira les fonctions de président.

Arrondissement de Gourdon

CONCORÈS. — Lettre d'un ancien représentant de la loi à un administrateur.

Monsieur, nos projets marchent si lentement que je crois devoir vous retracer le programme que nous avons élaboré ensemble. Vous pourrez ainsi juger que nous n'avons pas encore fini. Voici :

1° Faire placer le bureau de tabac à la Rivière ; (C'est fait).

2° Y faire mettre aussi la recette buraliste ;

3° Obliger le receveur buraliste à tenir du papier timbré ;

4° Faire révoquer la sacristaine par l'Evêque ou bien, si celui-ci s'y refuse, par le Pape lui-même ;

5° Changer le cours du Céou ;

6° Faire reconnaître par tout le monde notre, c'est-à-dire mon pouvoir dictatorial ;

7° Faire déporter tous ceux qui se permettent de critiquer mes actes ;

8° Et, comme de cette façon, il ne resterait plus personne dans la commune, nous faire exiler nous-mêmes pour aller recommencer ailleurs.

Vous voyez que j'avais raison de dire que tout n'était pas fini. Aussi je me propose de venir vous trouver pour que nous puissions nous entendre sur ce qu'il y a de plus pressant à faire.

Pour copie conforme :

Le glaneur

L'ABBAYE (Commune de Léobard). — Nécrologie. — L'abbé Thréphel, curé de l'Abbaye est mort subitement hier matin, chez lui à Strenquel, canton de Vayrac.

L'abbé Thréphel avait été aumônier de la flotte et avait fait en cette qualité, la campagne de 1870.

L'abbé Thréphel était très estimé dans notre région, comme ancien aumônier et comme prêtre et il ne s'occupait pas de politique.

X.

Silhouettes rurales

Le Rebouteur

Généralement, un bon petit bonhomme chafouin, à l'œil rusé, à la mine flûtée, à la face entièrement rasée, remplie d'ironie, souriante, légèrement méphistophélique, et au chef éternellement couvert par la légendaire « bonnette » blanche, bleue, grise ou noire... S'est formé dans le métier on ne sait où par exemple ! et bien malin serait celui qui se vanterait de connaître son mystérieux éducateur.

Si vous le pressez de questions à ce propos, il vous répondra invariablement que le hasard seul « l'a enseigné ».

Commence d'exercer vers la quarantaine seulement, et puis c'est le sacerdoce incontesté du reboutage, jusqu'à la fin de ses jours.

Doué d'une adresse surprenante, est connu près de vingt lieues à la ronde, par son habile truquage et remontage des membres meurtris, foulés, cassés ! N'a pourtant point compassé, le matois, le moindre Hippocrate, ni pâli sur le plus minuscule Galien. Il fait tout de même — fort malignement du reste — le parfait désespoir de nos modernes Dupuytren, exaspérés des cures, obtenues parfois en dépit de toute science chirurgicale, par notre rustre !

La maison où il opère ses nombreux clients, est la sienne propre, car le « rebouteur » comme l'appellent les vieux, est trop habile politique pour risquer ailleurs son « amphithéâtre »...

Les mauvaises langues du village ne manquent pas de l'assaillir, et lui décochent volontiers l'épithète de sorcier. Notre homme sourit alors finement aux commères, les toise avec un philosopique dédain de supériorité reconnue, et se paie goguenard, très doucement, une excellente prise ! Rarement il se rémunère en espèces sonnantes.

C'est gratis, tout simplement ; mais les « riches » qui le veulent bien, envoient parfois de beaux présents, ou compensent en des journées de labour, le travail manuel perdu par notre redresseur, car l'habitation ne désemplit souvent pas.

Au fond, il est aimé dans la contrée, et sa mort est presque un véritable deuil, — jusqu'à l'avènement de son successeur, dont la bruyante renommée, franchit prestement les distances, et fait bientôt oublier l'ancien !

E. L.

BULLETIN FINANCIER

Le marché des fonds d'Etat a montré aujourd'hui moins d'entrain, les ventes ont diminué et la tenue de la côte s'en est ressentie.

Notre 3 0/0 a baissé de 12 c. à 103,67 ; le 3 1/2 0/0 de 7 c. à 106,65 ; l'amortissable à 102,47 n'a pas varié.

Le recel de nos rentes n'a nullement impressionné, la cote de nos Etablissements de Crédits qui est des plus fermes. La Banque de France est à 3784.

Le Crédit Foncier se traite à 659 ; le Crédit Lyonnais à 789 ; le Comptoir National d'Escompte à 582.

La Société générale s'est avancée à 530.

Le Suez clôture à 3260.

Pas de changement dans la tenue de nos Chemins. Parmi les fonds étrangers, l'italien a baissé de 20 c. à 93,10 ; le Turc clôture à 22,15 ; la Banque ottomane à 591,50 ; le Russe 3 0/0 1891 recule à 93,95 ; le 3 1/2 0/0 à 100,25. L'Extérieure par contre a passé de 60 9/16 à 61 1/8.

Le Conversation des obligations Communales 3,20 0/0 1892, s'annonce bien. Les porteurs n'ignorent pas que s'ils demandent le remboursement de leurs obligations, ils ne trouveront pas facilement un emploi plus avantageux et ils doivent également apprécier l'avantage qu'en conservant leurs titres, ils participeront à tous les tirages qui se succéderont jusqu'à la fin du contrat de l'opération.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été judiciairement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale, à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

reportée sur la patrie absente dont il déplorait les divisions et condamnait hautement dans son for intérieur le gouvernement arbitraire et despotique né du 2 décembre.

C'est entre les mains et sous la protection de cet homme de bien dans toute l'acception du mot, qu'étaient tombés Mohammed Ben Bachir et Meriem. L'arabe, transporté dans une des chambres du premier étage, avait été admirablement traité par le docteur et soigné avec le plus grand dévouement par la jeune négresse dont l'intelligence et la sagacité se développaient chaque jour davantage. On lui donna une chambre contiguë à celle du blessé.

La jeune fille ne se trouvait pas être une bouche inutile dans la maison du médecin ; elle n'était pas de trop pour aider la cuisinière aux soins du ménage et elle s'y employait de tout son cœur et de toute son énergie. A la fin du premier mois et sans qu'elle le demandât, monsieur Alexandre lui donna de bons gages qu'elle ne voulait pas d'abord accepter, mais qu'elle ne refusa plus, quand le docteur lui eût dit qu'il la prenait pour l'avenir à son service et qu'il était juste que son travail fût récompensé.

Aussitôt que Ben Bachir dont les blessures étaient cicatrisées, cessa de boiter et put être employé à un travail facile et peu fatiguant, le docteur l'utilisa comme surveillant des écuries, en attendant qu'il pût lui confier une occupation plus pénible.

Comme Meriem, l'arabe mit tout son zèle et toute l'activité dont il était capable au service de son nouveau maître. Il eût été bien difficile

MARCHÉS

Bordeaux

ESPECES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	231	146	65 à 76
Vaches.	17	14	» à 55
Moutons.	1043	658	60 à 81
Porcs.	1955	1780	70 à 84

La Villette

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2486	1988	0.53 à 0.90
Vaches.	531	379	0.52 à 0.89
Taureaux.	217	196	0.48 à 0.74
Veaux.	1412	1100	0.65 à 1.10
Moutons.	18822	15022	0.69 à 1.10
Porcs.	6324	6164	0.64 à 0.80

Bœufs. — Vente mauvaise.
Vaches. — Vente mauvaise.
Taureaux. — Vente mauvaise.
Veaux. — Vente mauvaise.
Moutons. — Vente mauvaise.
Porcs. — Vente difficile

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRE. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2121 du 20 novembre 1897.

Portraits : M. Chaudié, gouverneur de l'Afrique française.

Afrique (Sénégal) : Voyage du ministre des colonies : Arrivée à Gorée. — Le ministre se rendant à la gare de Rufisque. — Arrivée à Dakar. — Cavaliers du Cayor attendant le train. — Réception à Thiès. — Inauguration du pont Faidherbe. — Les quais de St-Denis pendant les régates. — Le « Borgnis-Desbordes ». — Femmes du service d'honneur au banquet. — Les cavaliers de la Fantasia à Podor.

Paris : La Musique de Pröobrajensky : Le concert dans le jardin de l'Elysée. — La ménagerie Pezon, le jour des obsèques. — L'exposition de chrysanthèmes. — Restaurant coopératif du chantier des Champs-Elysées (Exposition de 1900). — La locomotive Heilmann : M. Heilmann. — Arrivée à Nantes. — Le banquet des mécaniciens. — L'affaire Dreyfus, documents et autographes.

Mode : La mode dans le monde, toilette pour le mois de Novembre.

Nécrologie : M. Pezon, directeur de la ménagerie.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Voyage aux pays des vertus, par Boyer d'Agén. — Voyage de M. André Méville. — Variétés : Le docteur Evans, par G. Lenôtre. — La ménagerie et mort de Pezon, par N. Nozeroy. — La musique du régiment Pröobrajensky, par N. — La locomotive Heilmann, par X. — La mode dans le Monde, par Ludka, etc.

Explications des gravures, Ecchecs, Rébus, Récréations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, etc.

Nouvelle illustrée : Navarine-Navarette, par A. de Gériolles, illustrations de Dedina.

Le numéro : 50 centimes.

à qui que ce fût de ne pas vouer à cet excellent homme la plus profonde en même temps que la plus respectueuse affection.

XIV

PREMIÈRES RECHERCHES

Mohammed Ben Bachir et Meriem pensaient constamment à l'infortunée Zohra.

Le malade, pendant sa fièvre, n'avait cessé de répéter dans son délire :

— « Zohra, Zohra morte !... Kelb ben kelb, chien fils de chien ! »

Il ne pouvait séparer le nom de sa fiancée de celui de son ravisseur.

D'autres fois, il avait demandé son fusil et fait avec les bras et les mains le signe d'un tireur qui vise le but à atteindre. Il croyait sans aucun doute tuer Mahmoud Ould Sadoc, car il manifestait ensuite par un sourire forcé la satisfaction qu'il éprouvait.

Meriem, de son côté, ne se consolait pas de l'absence de la jeune femme à laquelle elle était attachée du plus profond de son cœur. Elle ne pouvait la voir, sans une indiscible terreur, enlevée par le criminel Mahmoud Ould Sadock.

Que pouvait être devenue la malheureuse ? Quel sort lui était-il réservé ? Peut-être était-elle morte de frayeur et de chagrin.

Obsédée par le désir de s'assurer de la vérité et de la revoir au plus tôt, elle aborda un jour timidement le docteur Alexandre et lui dit :

(A suivre.)

par des bergers indigènes sous la surveillance d'un garde particulier.

Le jardin, parfaitement tenu, contenait toutes sortes de légumes ; de nombreux arbres fruitiers d'Europe et d'Afrique, occupaient un spacieux verger. Une vigne très étendue, mais encore jeune, couvrait le coteau au sommet duquel étaient bâties l'habitation et ses dépendances. Une triple haie entretenue avec le plus grand soin et plantée d'arbustes épineux, entourait dans le bas toute la colline, la protégeant contre les déprédations des indigènes, qui sont naturellement pillards et voleurs. Toutes les précautions étaient bien prises pour éviter les surprises et les attaques auxquelles le voisinage de la frontière du Maroc les exposait journellement.

Deux domestiques bien armés veillaient à tour de rôle, l'un jusqu'à minuit et l'autre de minuit à six heures du matin. Le docteur ne recevait que très rarement la visite des indigènes, auxquels il ne refusait cependant pas les secours médicaux dont ils avaient besoin dans les circonstances propices.

C'était avec raison qu'il se défiait d'eux et particulièrement de ceux qui le servaient.

Sa propriété lui rapportait plus qu'il ne lui en fallait pour son monde et pour lui ; il jouissait en outre d'une bonne rente dont il recevait les arrérages tous les trois mois. Il pouvait donc se passer pour vivre du secours de sa lancette.

La fortune n'avait pas mal placé ses faveurs. C'était un homme d'un caractère doux, bienveillant et humain. Il aimait son semblable

parce qu'il avait pu voir souvent combien sa faiblesse avait besoin d'être secourue ; il était donc secourable et généreux.

« Il ne faut pas, disait-il souvent, se contenter de suivre la maxime : « ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait à vous-même, » il faut encore en observer la suite qui n'en est que le complément : « Faites aux autres ce que vous voudriez que l'on fit pour vous. » En d'autres termes, il ne faut pas se contenter de ne pas faire le mal, il faut encore faire le bien.

L'excellent homme pratiquait les deux parties de cette maxime humanitaire, et, comme Titus, ne se couchait content le soir que quand il avait fait un peu de bien dans la journée. Sa générosité ne portait d'ailleurs préjudice à aucun membre de sa famille ; il était resté orphelin de bonne heure, fils unique et n'avait plus en France qu'une vieille tante dont il devait hériter.

C'est par goût qu'il avait fait choix de la médecine comme profession, attiré par un penchant inné pour les sciences naturelles et d'observation ; il n'avait besoin d'aucun gain-pain, mais plutôt d'une occupation utile et sérieuse dans la vie.

On lui avait fait, sans qu'il les acceptât pour le moment du moins, plusieurs propositions de mariage très avantageuses ; les événements de la révolution l'avaient jeté sur la terre d'Afrique et il y vivait en agriculteur, en philosophe et en chasseur, sans songer à contracter une union quelconque. Son bonheur eût été complet si sa pensée ne se fût souvent

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 55	103 67
3 0/0 amortissable.....	102 30	102 47
3 1/2 0/0 1894.....	106 25	106 57
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	501 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2. 1896.....	91 50	92 —
Madagascar 6 0/0, 1887.....	90 50	91 60
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	—	—
Egypte unifiée 500 fr.).....	106 75	107 20
— Daira-Sanieh (20 f r ^s).....	104 15	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	103 50	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	—	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	63 —	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 90	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	95 —	95 10
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	20 50	—
Roumain 5 0/0 1875.....	105 —	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	102 10	—
— 4 0/0 1880.....	102 10	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	105 65	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	—	—
— 4 0/0 consol., 1 ^e et 2 ^e série.....	103 90	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	93 60	93 75
— 3 1/2 0/0 1894.....	100 10	100 25
Turc, série D.....	—	22 15
Ottomanes priorité (500 f).....	462 50	464 —
Douanes ottomanes (500 f).....	496 —	487 —
Banque de France.....	3780 —	3784 —
Banque Paris et Pays-Bas.....	865 —	868 —
Comptoir national d'escompte.....	582 —	—
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	659 —	659 —
Crédit indust. et commercial.....	605 —	—
Crédit lyonnais.....	788 —	787 —
Société de Crédit mobilier.....	53 —	—
Société générale.....	526 —	530 —

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME
Chemins de fer département. (t. bleus).....	468 50	—
— (t. rouges).....	—	—
Est-Algérien, 3 0/0.....	475 —	—
Est, 3 0/0.....	485 75	—
— nouvelles, 3 0/0.....	480 50	—
Midi, 3 0/0.....	482 —	—
— nouvelles, 3 0/0.....	481 —	—
Nord, 3 0/0.....	487 50	—
— nouvelles, 3 0/0.....	495 —	—
Orléans, 3 0/0.....	484 —	—
— 1884, 3 0/0.....	481 75	—
Ouest, 3 0/0.....	484 —	—
— nouvelles, 3 0/0.....	483 —	—
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	473 —	—
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	484 50	—
— nouvelles, 3 0/0.....	481 —	—
Sud de la France, 3 0/0.....	460 50	—
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—	—
— 1865, 4 0/0.....	577 50	—
— 1869, 3 0/0.....	433 50	—
— 1871, 3 0/0.....	419 50	—
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	111 50	—
— 1875, 4 0/0.....	585 —	—
— 1876, 4 0/0.....	588 —	—
— 1886, 3 0/0.....	406 —	—
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 25	—
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	394 —	—
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	101 50	—
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	400 75	—

Bibliographie

VIENT DE PARAITRE A LA LIBRAIRIE
Edouard DELSAUD
GRAND-ANNUAIRE
POUR LE DÉPARTEMENT DU LOT
ANNÉE 1898.

Cette publication contient les renseignements administratifs, commerciaux, agricoles et viticoles. La partie locale est fort intéressante « Histoire et légende : Passage du Juif-Errant à Cahors. »
Prix : 0,60 ; Poste : 0,75.

PRIME MUSICALE GRATUITE
PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano).

MAISONS RECOMMANDÉES



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêts souples par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTERABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS

De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste

Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.

Prothèse et Réparations

Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

MEUBLES, SIÈGES, GLACES

Voitures de Déménagements

Méd. Argent. — Exposition de Cahors : Grand Prix.

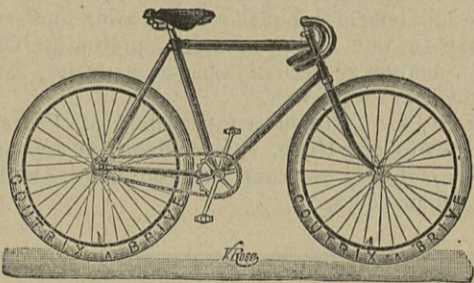
BOUZERAND

TAPISSIER-DÉCORATEUR

CAHORS, rue Nationale, 51 et 55 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

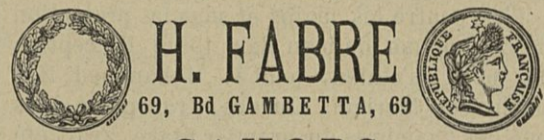
VENTE et LOCATION de meubles ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

SECURICITE

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Solies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

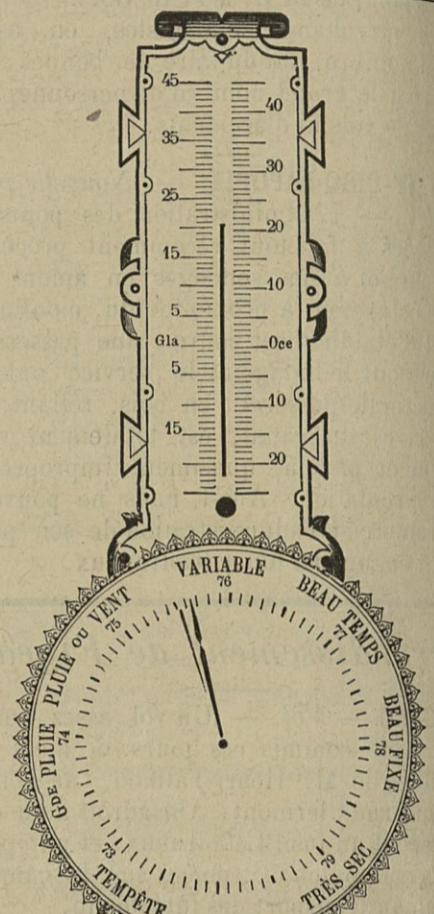
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 7,8
Id. maxima de la veille : 17,2
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.



Louis DENOIX, Brève la Gaillardière
1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.
2^e Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.
3^e Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE
SPÉCIALITÉS :
Anisette et Liqueurs superfinies
Sirops garantis
Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)
double-orange et triple-sec
Echantillons sur demande

Paraîtra prochainement

L'ANNUAIRE OFFICIEL

Du Département du Lot

1 FORT VOLUME D'ENVIRON 350 PAGES

Prix : 2 Francs

PAR LA POSTE : 2 FR. 25

On peut, dès à présent, adresser les commandes à l'Imprimerie du JOURNAL DU LOT, Cahors.

GUÉRISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Même des Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Néopharmacien, ancien Aide-Major des Hôpitaux M^{rs}, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspond.

Le propriétaire-gérant : A. COUËSLANT

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Sous presse :

10^e ÉDITION DE

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).